

	c	f
b	s	e

Centre de Formation des Barreaux du Sud Est

Hôtel de Maliverny
33, rue Emeric David
13100 AIX EN PROVENCE

EXAMEN DE SPECIALISATION EN DROIT DES SOCIETES

(Article 91 du Décret du 27 novembre 1991)

Nous, Christian LESTOURNELLE, Président du Centre de Formation des Barreaux du Sud Est

Vu la Décision du Conseil d'Administration du Centre de Formation des Barreaux du Sud Est en date du 30 septembre 1999,

Vu le Procès verbal des délibérations du Jury d'Examen en date du 29 octobre 1999,

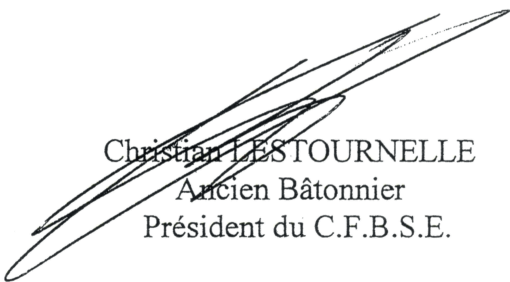
Délivrons à

Monsieur Gilles NAHON

Avocat au Barreau de Nice

le présent Certificat de réussite à l'Examen de spécialisation prévu par le Décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991.

Fait à Aix en Provence le 20 décembre 1999


Christian LESTOURNELLE
Ancien Bâtonnier
Président du C.F.B.S.E.